



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

## OFFRE D'EMPLOI

Le Service Cuisine du Pôle Jeunes de l'APSA

### RECHERCHE

**UN(E) SECOND(E) de CUISINE (H/F)**

**CDI à temps plein**

**Poste à pourvoir à compter du 22/08/2025**

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

**Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA**

**116, avenue de la Libération - 86 000 POITIERS**

[sgontier@a-p-s-a.org](mailto:sgontier@a-p-s-a.org)

#### DESCRIPTION DE POSTE :

Rattaché(e) au responsable de cuisine, vous aurez en charge la confection des repas, environ 300 par jour, à destination des différents convives (enfants, adolescents et adultes). Vous serez rattaché(e) à la Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966,

Titulaire d'un diplôme en restauration, au minimum CAP cuisine et ayant une expérience en restauration collective, idéalement dans le secteur de la santé, vous êtes capable de travailler tant



## **Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles**

en équipe qu'en autonomie à la confection de repas majoritairement réalisés à partir de produits frais et locaux. Vos qualités relationnelles seront un plus.

D'autre part, vous participez à la vie quotidienne du restaurant : entretien courant des équipements et de l'espace de travail, suivi des stocks.

Vous avez une parfaite connaissance des normes d'hygiène et de sécurité, des repas en liaisons chaudes et/ou froide, vous veillez à la mise en œuvre de la démarche HACCP.

Pragmatique, vous savez gérer les priorités.

Vous maîtrisez l'outil informatique (Word/Excel)

Capacités rédactionnelles, organisationnelles et aisance relationnelle indispensables pour ce poste.

### **PROFIL DE POSTE :**

Expérience de la restauration

CAP cuisine

Avoir un bon relationnel car contexte de travail avec un public en situation de handicap

Avoir des capacités de réactivité selon les situations imprévues

Avoir le sens du service et de la satisfaction de la prestation délivrée

La connaissance de la LSF serait un plus

### **REMUNERATION :**

Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté

Prise en charge partielle de la mutuelle

Congés supplémentaires

Accords d'entreprise motivants

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 23/05/2025**